

*In medio stat virtus*

Décembre

Année 2015, N° 15

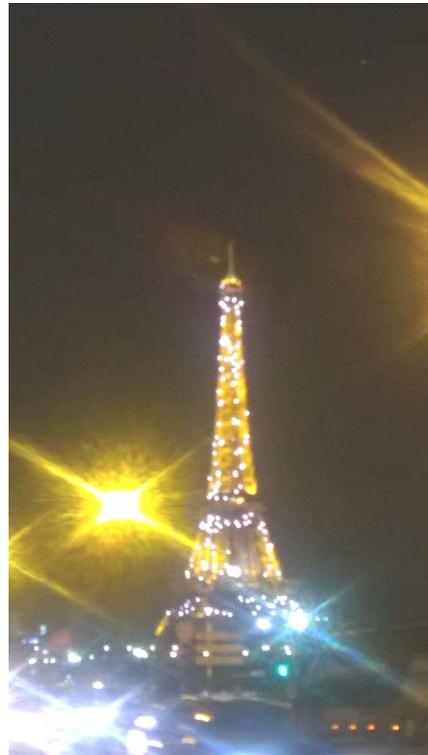
**Dans ce numéro :**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <i>Vie du village</i>       | 2 |
| <i>Travaux</i>              | 2 |
| <i>Gros plan sur...</i>     | 3 |
| <i>Divers</i>               | 3 |
| <i>Comment nous joindre</i> | 4 |
| <i>Arbre de Noël</i>        | 4 |

# **MOUSSY et vous**

## **Lettre d'information**

### **La vie continue... mais différemment**



### **Hommage aux 130 victimes et 350 blessés des attentats du 13 novembre 2015.**

#### **La commune compatissante**

Nous adressons nos condoléances aux proches et à la famille d'un habitant de Nucourt, décédé lors de ces attentats.



*Lueurs d'espoirs - Mairie de Moussy 14-11-2015*

### **Le mot du maire**



J'ai marché longtemps dans les rues de Paris ce lundi 16 novembre. Il était tôt. Le sol offrait à mes pas son tapis de feuilles mortes ; en contre-bas, la Seine coulait vers le pont Mirabeau... Plus loin, j'apercevais la Maison de la Radio ; enfin, derrière moi, je laissais la tour Eiffel revêtue de son manteau noir. Paris était calme, serein et pourtant ! J'ai toujours aimé cette ville, moins la tour Eiffel que le Louvre ou bien le quartier Saint Michel. Mais son ensemble harmonieux, ses bâtiments, ses rues, raisonnent en moi comme la France, mon pays, notre pays. C'est presque un lien charnel. Je te connais bien, France, à travers ta diver-

sité, tes paysages et personnes qui y vivent. J'ai eu la chance grâce à mon travail de parcourir tes régions, tes territoires d'outre-mer, de découvrir tes villes et tes villages. J'ai eu aussi l'occasion de voir d'autres pays, le Liban par exemple et tout dernièrement la Roumanie. Et je mesure à quel point nous avons la chance de vivre ici. Tu es belle et grande, France, quand tu te prends en mains. Je ne connais pas d'autres pays aussi beau ni aussi bon. Bien sûr, je suis en colère parfois après toi aussi, surtout depuis ces 10 dernières années parce que je pense que tes dirigeants ne t'emmenent pas dans le bon sens et parce que j'ai le souci de laisser à tes enfants un meilleur héritage... Et cela me peine souvent et encore plus maintenant de voir tes valeurs s'effiloche. J'exagère mes propos, sans doute.... Je trouve que nous autres, élus de proximité, bénévoles d'associations, réalisons un travail de fourmi mais

authentique et remarquable pour te rendre encore plus belle. Pour autant et si l'on veut que les choses changent, il faut arrêter de mettre en avant nos bons sentiments et générer d'autres actions. La France n'est grande que si elle est "moteur", porteuse de projets comme celui de l'Europe par exemple. Nos valeurs républicaines, notre diversité sont autant de richesses pour créer ensemble une Europe plus égalitaire, plus juste : à quand une défense européenne ? Un service de l'Intérieur Européen ? Une diplomatie européenne ? Une fiscalité européenne ? Une voix unique et européenne sur la scène internationale ? Parce que je pense qu'il est de toute façon trop tard pour revenir en arrière. Je formule le vœu de voir nos enfants réussir cette Europe-là. Même s'il est difficile de perce-

voir un avenir serein à travers cette douloureuse période, la France doit montrer qu'elle existe bel et bien et s'appuyer pour se conforter sur une Europe forte, homogène et le plus indépendante possible. Et j'ai en moi une colère de voir notre pays suivre des chemins hasardeux. Ne nous y trompons pas ! Le drame qui s'est abattu le soir du 13 novembre 2015 à Paris n'est pas à mettre au compte de certains de nos concitoyens. Alors, pour éviter de devoir choisir un camp comme ce fut le cas dans des moments sombres de notre Histoire, tentons de vivre ensemble et pour le bien du plus grand nombre avec les valeurs qui sont les nôtres : républicaines et laïques. J'y crois.

*Philippe Houdaille*

## Vie du village

Pour le bien de tous...



Le contrat rural a été accepté par le conseil départemental le 1er juin et la

région le 9 juillet de cette année.

Les 3 projets retenus sont les suivants :

- ◆ Opération n°01 : Construction des ateliers communaux
- ◆ Opération n°02 : Construction de la maison de village
- ◆ Opération n°03 : Restructuration de la mairie

Subvention : 75 %  
Montant total : 300 000 €

Superficiers :  
Ateliers communaux : 45 m<sup>2</sup>  
Maison de village : 84 m<sup>2</sup>

Plus d'informations sur :  
[www.moussy.fr](http://www.moussy.fr) - rubrique contrat

### • Naissance

Saluons l'arrivée d'un enfant dans notre village :

**Alyson**

**CHARDIN LEMAIRE**

née le 03 octobre 2015

Le Conseil municipal adresse ses vœux de belle vie aux parents et leur enfant.

### • Ecoles

La commune compte trois enfants à l'école maternelle.

Neuf enfants sont inscrits à l'école primaire.

L'école de Commeny a ouvert une nouvelle classe en septembre dernier, portant son total à trois classes. Les enfants de Moussy en dernière année de maternelle (deux cette année) vont désormais à l'école de Commeny.



### • Communauté de communes Vexin Centre

La commune de Berville intégrera la CCVC le 1er janvier prochain. Elle deviendra la 35<sup>ème</sup> communes de notre intercommunalité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### • Commande de bacs à ordures ménagères

Il est possible de commander des bacs à ordures ménagères auprès du SMIRTOM.

- Bacs de 120 l : 65 €TTC
- Bacs de 240 l : 92 €TTC
- Bacs de 340 l : 167 €TTC

La livraison des bacs ordures ménagères s'effectue obligatoirement en mairie et dans un délai de deux mois.

### • Elections régionales



### Les élections régionales auront lieu les 06 et 13 décembre prochains

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 20 heures pour les deux tours du scrutin.

**Téléthon 2015**

Le téléthon se déroulera les 4 et 5 décembre

Rendez-vous place du prieuré

samedi 4 décembre

9 heures 30 - 13 heures

**Venez nombreux !**

**PLU**

Plan Local d'Urbanisme



Conseil municipal - 4 juin 2015

Un PLUS pour notre commune

Le 4 juin dernier, le conseil municipal a délibéré sur l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme. Depuis, l'appel d'offre a été réalisé et le cabinet d'études retenu est le cabinet d'architectes Genin et Simon qui a une bonne connaissance du territoire du Vexin en général.

Dans le cadre de sa réalisation, un registre destiné à recevoir les observations du public est disponible aux heures d'ouverture de la mairie.



Pour en savoir plus sur le PLU :  
[www.moussy.fr](http://www.moussy.fr) rubrique PLU

## Travaux



### • Abords de l'église

Les produits phytosanitaires ne pouvant bientôt plus être utilisés pour le traitement des mauvaises herbes, il a été décidé à l'occasion d'une précédente réunion de conseil de semer, dans un premier temps, du gazon rustique aux abords de l'église. Ce travail a été réalisé en octobre dernier. Les gravillons ont été retirés et la terre travaillée permettant ainsi de semer le gazon.

### • Route départementale RD159

Des travaux seront réalisés en début d'année prochaine sur la RD 159 et ce à la charge du conseil départe-

mental. Ceux-ci concernent :

◆ Le captage des eaux de pluie entre le cimetière et l'entrée du village, eaux qui stagnent au droit du plateau surélevé et dont le ruissellement détériore le revêtement de l'aire de stationnement situé à la place de la vieille mare,

◆ L'aménagement de l'accotement après le lieudit du Moulin-neuf entre les deux virages, direction Brignancourt dans le cadre de la boucle n° 2 du Vexin.

◆ Le renforcement des bas-côtés de la route au droit de la côte du Moulin-neuf, comme ceux déjà réalisés au même

endroit.

Enfin, un courrier a été envoyé au président du conseil départemental faisant part de la demande de réalisation d'une sente piétonne entre la place de la vieille mare et le cimetière, cette portion de route devenant de plus en plus dangereuse avec les voitures et poids lourds nombreux à y circuler.

### • Contrat rural

Le permis de construire a été déposé au service urbanisme de la communauté de communes Vexin Centre. Les bâtiments de France ont émis un accord favorable à ce permis.



*La grenouille de Moussy sait se faire entendre !*

*La mairie une fois le contrat rural réalisé*



\* Avec le concours de :



## Gros plan sur... A l'échelle d'une commune, la gestion différenciée se traduit par une diversité d'espaces verts !

### ... LA GESTION DIFFÉRENCIÉE OU LE « ZÉRO PHYTO »

Suite au Grenelle de l'Environnement, deux grands enjeux nationaux ont été déterminés :

- Protéger la ressource en eau
- Stopper l'érosion de la biodiversité.

Dans ce cadre et à compter de 2020 voire 2017, les communes ne seront plus autorisées à employer des produits phytosanitaires.

A l'heure actuelle, les employés communaux qui utilisent de tels produits doivent posséder une homologation pour effectuer cette pratique.

Lors du conseil municipal du 18 septembre dernier, le con-

seil municipal a décidé de progressivement mettre fin au traitement phytosanitaire.

Mais le travail nécessitant l'arrachage à la main des mauvaises herbes est conséquent et fastidieux. Il faut



## objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

être conscient que le résultat ne pourra pas être identique à ce que nous connaissons jusqu'à présent.

Il convient donc de changer notre regard et accepter des herbes entre les pavés et

certaines plantes au pied d'un mur. Cette nouvelle conception de l'entretien des espaces implique un changement culturel et une appropriation par les habitants

C'est un choix : Celui d'agir sur

mettre au point des solutions répondant à ces deux exigences : Qualité de vie et efficacité dans cette gestion différenciée.

Cette démarche s'accompagne d'une réflexion globale sur les usages et les fonctions des espaces.

Remplacer les espaces gravillonnés par du gazon comme le travail réalisé aux abords de l'église cet automne, employer des outils adaptés, utiliser de nouvelles techniques d'arrachage peuvent permettre de pallier à l'arrêt des produits chimiques...

Cette démarche doit être globale mais avant tout s'accompagner d'une réflexion sur la gestion différenciée au niveau du territoire communal.

Le Parc naturel du Vexin (PNR) accompagne les communes à sa mise en place avec un objectif de zéro pesticide.

## Divers

### • Inscription sur la liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune vous devez vous présenter avant le 31 décembre de chaque année en mairie.

Vous munir d'une pièce d'identité (valide), d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de la dernière carte électorale le cas échéant.

### • Déchetterie

**Hiver :** (01/10 – 30/03)

Lundi et mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Dimanche : 9h-12h.

**Été :** (01/04 – 30/09)

Lundi et samedi :

9h-12h/14h-19h

Mercredi et vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h - 12h

### • Recensement militaire

Les jeunes gens - garçons et filles - nés en 1996 doivent se faire recenser dès la date anniversaire de leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois suivant. Se présenter en mai

rie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des parents et du livret de famille.

Formulaire à télécharger sur la page du site internet

<http://www.moussy.fr/vos-demarches>

### • Nuisances

Pour rappel, horaires pendant lesquels sont autorisés les travaux engendrant des nuisances sonores (tontes, bricolage, etc.)

Jours ouvrables :

8 h30 - 12h

14h30 - 19h30

Samedi :

9h - 12h

15h - 19h

Dimanche et jours fériés :

10h - 12h

16h - 19h

(uniquement les travaux de jardinage)

### • Collecte des encombrants

A sortir la veille au soir - 1 M3 par habitation.

Lundi 22 février 2016

Vendredi 20 mai 2016

Vendredi 21 octobre 2016

Rappel : Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie.

### • Nouveau logement locatif

Ce logement d'une superficie de 40,20 m2 comprend :

◆ Rez-de-chaussée : 1 pièce de vie cuisine /séjour de 20,60 m2

◆ Etage : 1 chambre - 10,60 m2, 1 salle de bains et toilettes - 5,30 m2.

L'inauguration de ce nouveau logement s'est déroulé le 11 avril dernier. Merci aux habitants du village qui se sont déplacés à la mairie pour fêter cet événement. Chacun a pu visiter le logement.



Inauguration du logement



Le foyer rural communique

Le petit journal de cette année va paraître prochainement

### • Passage à la TNT Haute Définition



Le passage à la TNT Haute Définition concernera toutes les régions de France métropolitaine simultanément. Celui-ci se fera en une seule nuit, du 4 au 5 avril 2016. Vérifiez dès maintenant que votre poste de télévision est compatible HD.

En savoir plus :

[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

### • On ne le répètera jamais suffisamment !



## Comment nous joindre ?

La mairie est ouverte au public chaque **samedi de 10 heures à midi.**

Mme Catherine Marie VICQ - secrétaire de mairie - vous accueillera. Le maire reçoit aux heures d'ouvertures de la mairie et/ou sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires plusieurs possibilités s'offrent à vous pour nous joindre, merci de :



- ⇒ Laisser un message sur le répondeur au 01 30 27 20 14
- ⇒ Envoyer un fax au 09 72 37 70 17
- ⇒ Envoyer un courriel : [mairiemoussy95@free.fr](mailto:mairiemoussy95@free.fr)
- ⇒ Déposer un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie

■ ■ ■ Plus d'infos, retrouvez-nous sur le Web !

<http://www.moussy.fr>



*Si vous souhaitez être destinataire d'informations concernant notre village, vous pouvez envoyer un message à l'adresse [mairiemoussy95@free.fr](mailto:mairiemoussy95@free.fr)*

*Nous vous rajouterons à notre liste de diffusion.*

## Fêtes de fin d'année - Invitation

**Samedi 5 décembre 2015 - 16 heures**



La fête pour l'arbre de Noël se déroulera le samedi 5 décembre à 16 heures

*Arbre de Noël 2012*

Petits et grands sont conviés à ce moment festif à la mairie.

Le père Noël effectuera la distribution des jouets aux enfants et des colis à l'intention des séniors.

Enfin, pour terminer cet après-midi que nous espérons agréable, il vous sera offert le verre de l'amitié accompagné d'amuse-bouches divers et variés.

**Vous êtes toutes et tous les bienvenus.**

La crèche est visitable les samedis et dimanches après-midi jusqu'au 27 décembre.



Cette lettre d'information a été rédigée par la commission communication